

LARGILLAY-MARSONNAY

Monument intercommunal (La Tour-du-Meix et Largillay-Marsonnay)

Les communes de La Tour-du-Meix et Largillay-Marsonnay appartiennent à une seule paroisse.

Localisation du monument :

dans le cimetière de Saint-Christophe au sud de l'église, place de saint Christophe.

Le monument intercommunal est situé dans un carré militaire au sein du cimetière, autour de l'église, mais pas exactement à l'emplacement prévu initialement : plus près de l'entrée du cimetière mais plus loin de l'entrée de l'église.

Clichés

Auteur des clichés : Jean-Daniel MICHEL

Sources d'archives :

Archives départementales du Jura, R 575, 14 novembre 1916 et R 579



Description

Gros œuvre : Obélisque court avec pyramidion reposant sur un double piédestal de section carrée.

Éléments décoratifs : en haut du fût une palme de métal que surmonte l'inscription. Le socle est orné de 6 plaques ovales individualisées en fer émaillé, avec photographie de ceux qui n'ont pas de monument individuel dans le carré militaire.

Symbolique religieuse : Une croix latine figure à la base du monument
L'aménagement actuel est moderne mais semble comporter des éléments d'origine.



Côté est : Liste de 7 morts pour la France

Côté ouest : Liste de 4 Morts pour la France en 1914-1918 et une déportée en 1944.

Aucune inscription au dos du monument, côté Sud.

Signature sur le monument : aucune

Inscription

AUX MORTS POUR LA PATRIE

Le monument est porteur sur trois de ses faces de 18 noms des soldats tombés au champ d'honneur ; ces noms sont gravés sur le socle intermédiaire auxquels on a ajouté celui de Marie Roux, déportée en 1944. Deux plaques individuelles rappellent le souvenir d'Henri Michaud, mort en 1940 et de Louis Bellevret, déporté avec la date du 5 mars 1945.

Conflits remémorés

Défunts

	La Tour-du-Meix	Largillay-Marsonnay)
1914-1919 :	14	4
1939-1945 :		4+1 déportée

Population des communes

	La Tour du Meix	Largillay-Marsonnay
1911 :	246 habitants	
1921 :	229 habitants	

Auteurs

entreprise : Charles Raton, tailleur de pierre à Orgelet.

Historique :

Dès 1916, le conseil municipal, en réponse à l'invitation du préfet Guillemaut, envisage

l'installation d'une plaque mémorielle sans préciser à quel endroit du village.

1^{er} octobre 1919 : Le conseil municipal de La Tour du Meix vote un crédit de 1 700 F pour l'érection d'un monument. Le conseil ayant passé un marché de gré à gré avec Charles Raton, sculpteur de pierre à Orgelet pour la somme de 1 700 F, il demande au préfet d'autoriser cette dépense, car les travaux sont très avancés et seront terminés dans la première quinzaine de novembre. Le monument communal commandé fera 3,51m de haut pour 1,30m de large à la base. Les frais seront partagés pour un quart par Largillay-Marsonnay.

15 novembre 1919 : Marché de gré à gré entre Charles Raton et le maire de La Tour du Meix pour la construction d'un monument en pierre de Saint-Maur, dans le cimetière de Saint-Christophe, moyennant 1 700 F, transport et pose compris.

9 janvier 1920 : Le préfet demande au maire de Largillay-Marsonnay de lui envoyer un dossier complet concernant le projet de monument aux morts.

26 janvier 1920 : Le maire de Largillay écrit au préfet pour l'informer que la commune de La Tour du Meix a pris l'initiative d'élever un monument aux morts dans le cimetière co-paroissial de Saint-Christophe (Communes La Tour du Meix et Largillay) et a demandé à Largillay de bien vouloir prendre en charge 1/3 de la dépense totale qui sera de 1 800 F soit 600 F pour Largillay. Le conseil municipal de Largillay a accepté cette proposition.

14 octobre 1920 : La commission artistique spéciale des monuments aux morts de la Grande guerre approuve le projet de La Tour du Meix et Largillay-Marsonnay.

22 novembre 1920 : Décret du Président de la République qui approuve la décision du 1^{er} octobre 1919. Signé Millerand.

9 décembre 1920 : Questionnaire pour les subventions de l'État.

Nombre de Morts pour la France : 4

Montant de la souscription : Aucune

19 décembre 1920 : le bureau de bienfaisance de La Tour du Meix renonce à la part des pauvres pour la concession destinée au monument aux morts.

Financement :

Coût des travaux : 1 800 F

Part communale : 1 200 F (+ 600 F pour Largillay-Marsonnay)

Souscription communale : aucune

Subvention de l'État : ?

Autres traces mémorielles

Église : La plaque paroissiale funéraire dans l'église, en marbre blanc et lettres dorées (usées), comporte 17 noms des morts de la Grande Guerre auxquels on a ajouté, dans un deuxième temps, ceux de trois déportés de la Seconde Guerre mondiale, deux hommes et une femme.

Guy Humbert, mort le 6 octobre 1918, et dont le nom est noté sur le monument communal, ne figure pas sur la plaque paroissiale. La transcription de son décès, signalée à l'état civil le 20 mai 1919, le fait naître à Marigny le 24 juin 1889. Il décède célibataire. Ses parents habitaient, semble-t-il, Dole, mais sa mère, née Marie-Félicie Vauchez était peut-être originaire de La Tour-du-Meix ou de Largillay.

Sous une croix gravée, l'inscription AUX ENFANTS DE LA PAROISSE MORTS POUR LA FRANCE 1914+1918 présente l'originalité de voir le trait d'union habituel remplacé par une croix romaine. En italique, à la base de la plaque on lit ÉRIGÉ PAR SOUSCRIPTION PAROISSIALE.

Cimetière

Le monument communal est situé dans un carré militaire au sein du cimetière, autour de l'église : large enclos carré entouré d'une grille métallique, dans lequel sont plantées autour du monument sept stèles en pierre surmontées d'une croix en fonte, tombes individuelles de morts

pour la France, qui portent chacune une plaque émaillée sur fond blanc permettant l'identification individuelle des soldats, la plupart en forme de cœur.



École : ?

Transferts éventuels : ?

Modifications au monument, à son entourage : On ne sait pas à quelle date ont été placées la grille métallique et les sept stèles en pierre surmontées d'une croix en fonte.